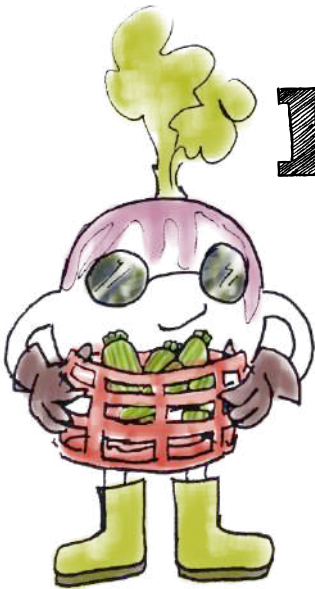


# LES NOUVEAUX JARDINS DE LA SOLIDARITÉ

MARAICHAGE BIO | ESPACES VERTS | PÉPINIÈRE HORTICULTURE À MOIRANS

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



© Joanne Petrot



## LES NOUVEAUX JARDINS DE LA SOLIDARITE, un acteur de l'économie Sociale et Solidaire

---

Les Nouveaux Jardins de la Solidarité s'inscrivent dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : son objectif est de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver un travail et les accompagner sur leur projet professionnel au travers d'une production de maraîchage bio et une production d'horticulture, pépinière et chantiers d'espaces verts.

***Le projet associatif des Nouveaux Jardins de la Solidarité : un engagement dans le respect de l'environnement, une insertion de qualité, des valeurs de vivre ensemble et le souci de garantir la pérennité financière de la structure.***

## RAPPORT MORAL 2023, Denis MULLIEZ Président de l'association

---

Avez-vous lu l'article sur les Tiers Lieux rédigé par Carole, la directrice des Nouveaux Jardins de la Solidarité, dans la dernière gazette des Potins de la Mayoussse ? Il est encore sur notre site internet. <https://www.jardins-solidarite.fr/wp-content/uploads/2024/01/gazette-trim2-2023-compressed.pdf>

En achevant sa lecture je me suis dit que **le nom de notre jardin s'explique bien** avec la diversité des partenaires intervenant à Moirans . Mais de suite après j'ai pensé à vous les plus de 350 adhérents et les services publics et parapublics qui permettent l'accomplissement de notre mission. Notre mission n'est pas de cultiver des légumes bio ou entretenir des espaces verts, (ce sont les moyens) c'est de permettre à des personnes en difficulté de lever les freins à l'emploi qu'elles ont identifiés.

A chaque fois que je suis aux jardins à des heures ouvrables je vois les visages de ces personnes au travail et me dit : « des chômeurs de moins, tel que dit au JT, c'est presque juste un chiffre, **un visage au travail c'est une personne qui trouve de la dignité** ». Et alors je pense à nouveau à vous les adhérents qui par votre adhésion permettent l'accomplissement de notre mission. Quand on me demande d'accueillir une visite aux Jardins je propose toujours que ce soit un matin car on y voit plus de nos salariés en insertion que l'après-midi et ce sont eux qui donnent le sens à notre association et non pas les serres, les tracteurs ou les rangées de poireaux.

Et encore cette année 2023 nous atteignons presque l'objectif de 60% posé par notre administration de tutelle (l'Etat qui nous subventionne beaucoup) avec un taux de retour à l'emploi ordinaire (après deux ans maximum de travail aux jardins). Vous les adhérents posez probablement beaucoup d'autres gestes de solidarité dans votre vie de tous les jours (un sourire à un mendiant, un coup de main à la loterie de l'école, de l'argent ou du temps donné à une association, les courses pour la voisine...) Bravo. En épluchant nos légumes (pas toujours aussi beaux que ceux des supermarchés) pensez donc, comme moi, aux visages des travailleurs en insertion qui les ont semés, désherbés plusieurs fois, récoltés, pesés, livrés et aux encadrants qui les guident dans le travail et les efforts de levée des freins à l'emploi.

Ce rapport d'activité démontre comme les dernières années que notre association **poursuit sa mission dans une harmonie remarquable** sur les divers indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Que les salariés permanents en soient particulièrement remerciés.

Mon souhait pour cette année 2024 est que nous continuions à trouver chaque jour un geste petit ou grand de solidarité dans notre monde qui en a tant besoin !!

**Denis Mulliez, le président de l'association.**

## L'ANNEE 2023, EN BREF....

Les Jardins croient profondément à l'importance du tissage et de l'entretien constant des liens avec les divers partenaires du territoire, au service des personnes que nous accompagnons, de la terre que nous cultivons, vers un nouvel art de vivre ensemble, une transition sociale et écologique que nous appelons de nos vœux et engagements.

**En 2023, nous avons accueilli 64 personnes différentes en contrat d'insertion**, et nous avons pu à nouveau atteindre un bon taux de sorties positives. C'est **56,5% de nos salariés qui ont pu avoir accès à un emploi ou à une formation qualifiante** après avoir quitté les Jardins en 2023. Pour rappel l'objectif demandé par l'Etat est 60%.

Cependant derrière ces bons résultats, nous avons eu des difficultés de recrutement avec beaucoup d'arrêts de périodes d'essai (7) et des publics très fragiles ou/et avec des problématique psychiques/physiques incompatibles avec l'occupation d'un emploi. Nous sommes reconnus par nos partenaires prescripteurs pour nos compétences d'accueil et d'accompagnement et recevons ainsi des candidatures de personnes très fragiles, peu autonomes qui demandent beaucoup d'encadrement et d'accompagnement ce qui peut épuiser les équipes permanentes.

Cela s'est particulièrement ressenti cette année sur l'équipe d'Entretien d'Espaces Naturels/ Espaces Verts/ Pépinière. Elle a rencontré de grosses difficultés d'effectifs avec des embauches difficiles (fin de périodes d'essais), des personnes avec des troubles de santé mentale importants qui ont épuisé et fortement éprouvé toute l'équipe d'accompagnement.

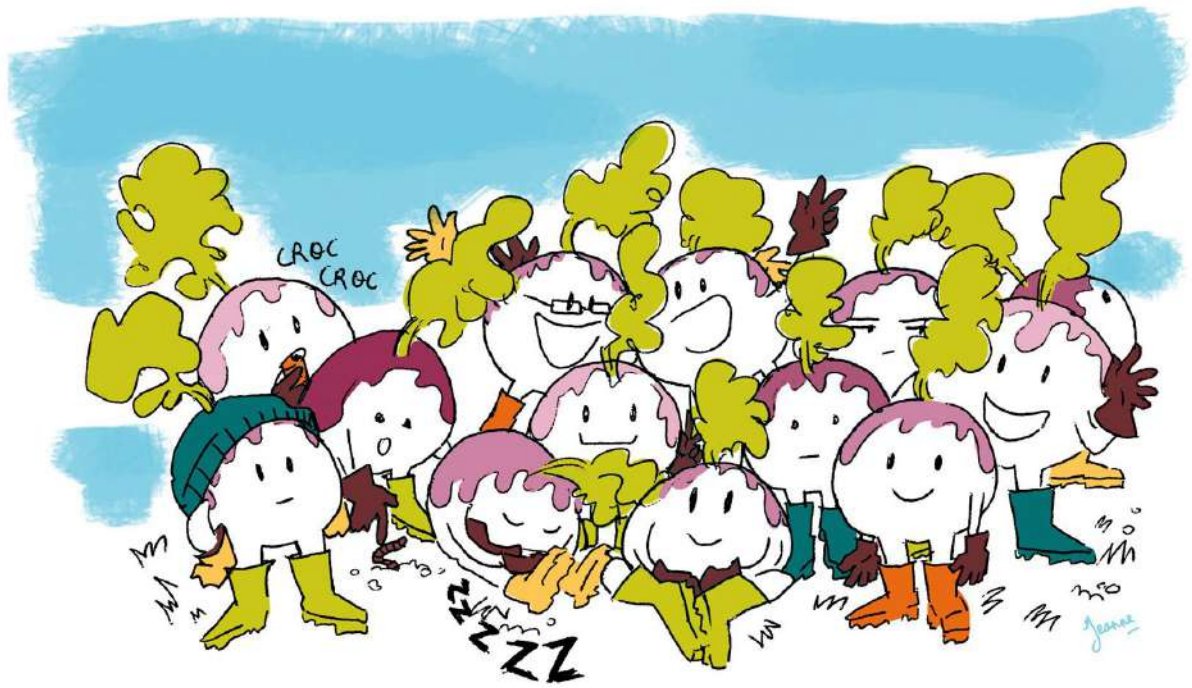
Nous avons accueilli plusieurs salariés qui ne souhaitent pas s'engager en fin de parcours sur des contrats de travail de 35h pour des raisons d'organisation familiale, de confort de vie. Cette attitude, questionne les salariés permanents sur le rôle que nous pouvons avoir dans notre fonction de structure d'insertion qui accueille les salariés avec une certaine forme de travail : temps partiel, bienveillance, écoute. Nos salariés veulent vivre cela ailleurs mais ce n'est pas le standard actuel du milieu ordinaire des entreprises, et certains préfèrent alors plutôt renoncer à l'emploi.

Le bilan économique est bon, et ce, malgré de très fortes inquiétudes en début d'année 2023. **L'association finit l'exercice 2023 avec un résultat net favorable de + 33 502€.** Ceci a pu être atteint malgré l'augmentation de ces coûts : la charge supplémentaire de la chargée d'insertion Relation Entreprise à 20h, sur l'année complète en 2023 (+22 000€ sur l'année réparti à 65 % sur l'activité de Maraîchage et 35% sur l'activité d'Espaces Verts), les augmentations de salaires des salariés permanents liés à l'augmentation de la valeur du point de la convention collective, les différentes hausses de prix des matières premières et de l'énergie, une provision de 16 173€ pour le départ en rupture conventionnelle de la directrice actuelle prévu en 2024 et une reprise exceptionnelle de provisions datant de 2013 de +19 309€ qui vient compenser cette dépense.

Même si l'activité de Maraîchage est quasiment à l'équilibre, elle réalise cependant un chiffre d'affaire record en 2023 et un rendement de production très bon lorsqu'on le compare à d'autres Jardins de Cocagne en France, ce malgré une année climatique difficile. Le léger déficit de l'activité maraîchère est compensé par le résultat excédentaire de l'activité d'Entretien d'Espace Naturel/ Espace verts/ Pépinière, activité de service plus rentable que le maraîchage qui permet d'équilibrer notre modèle économique.

Nous avons signé l'achat de la parcelle de 2ha5 que nous exploitons depuis 4 ans qui appartenait à des particuliers, dont la promesse de vente a été signée en novembre 2022, ce qui nous permet ainsi de sécuriser encore notre association, à présent propriétaire de la majorité du terrain exploité et des locaux depuis 2019.





Au service des personnes

Eloignées de l'emploi

## LES SALARIES ACCUEILLIS EN 2023, SUIVI ET PARCOURS

Les personnes éligibles à un parcours aux Jardins sont celles **cumulant une problématique emploi et une problématique sociale** (*art L.5132-1 du Code du travail*) qui ne leur permettent pas d'exercer immédiatement une activité dans les conditions ordinaires du marché du travail.

**Nul n'est inemployable.** Et c'est à nous ensemble, politiques publiques, structures d'insertion par l'activité économique et entreprises, de permettre aux personnes de lever peu à peu les freins à l'emploi et trouver leur place.

Nous entendons notre projet d'insertion comme une mission sociale axée sur le droit au travail des personnes en fragilité sociale et professionnelle. Par l'action économique, la professionnalisation, l'innovation territoriale et la coopération, nous nous engageons à l'accueil et à l'attention apportés aux personnes les plus vulnérables, sans discrimination et à la défense du droit au travail dans une logique émancipatrice et protectrice.

Nous accueillons depuis toujours des femmes et des hommes en recherche d'emploi et mobilisons les conditions d'un retour à l'activité en proposant un travail valorisant.

En cela, **nous affirmons la valeur du travail dans la construction et la réalisation personnelle.** L'accompagnement que nous réalisons doit d'abord permettre que chaque personne prenne conscience de ses qualités. Nous cherchons à constituer des groupes équilibrés avec des effectifs diversifiés, à veiller au professionnalisme de l'encadrement technique et socio professionnel, mais aussi des intervenants extérieurs, afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil des personnes en parcours, à confier des responsabilités accessibles dans une organisation apprenante, à recourir à des outils de suivi et d'évaluation adaptés aux parcours des personnes.

**Nous nous attachons également à ce que la démarche de retour à l'activité procède d'un choix personnel et cherchons pour cela à débloquer les situations susceptibles d'entraver les parcours.**



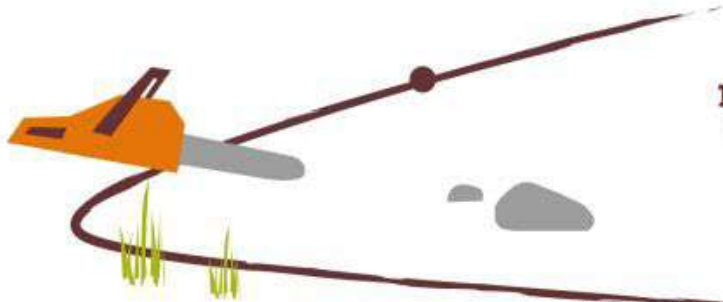
L'objectif est de créer une dynamique collective vertueuse dans laquelle chaque salarié est acteur, riche de son expérience et des différences et se sente impliqué. En ce sens, nous travaillons à l'inclusion des personnes et participons à convaincre le monde économique de s'adapter aux forces de travail présentes.

*Céline, chargée d'insertion professionnelle, lien Entreprises et Thibault, salarié maraicher.*

# UN PARCOURS D'INSERTION AUX JARDINS

## RECEPTION DES CANDIDATURES VIA LA PLATEFORME ITOU

[emplois.inclusion.beta.gouv.fr](https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr)



## INFORMATION COLLECTIVE

tous les 1ers mardis de chaque mois

Présentation de l'association, des postes,  
visite des lieux

## ENTRETIEN INDIVIDUEL

avec la chargée d'insertion, un encadrant technique et  
la directrice pour évaluation des aptitudes, motivation  
et attentes vis-à-vis de l'accompagnement



## ATTRIBUTION DU PASS IAE

Le candidat ayant été retenu devra transmettre rapidement  
aux Jardins : une copie de sa pièce d'identité/titre de séjour,  
permis de conduire, attestation vitale, relevé CAF sur RSA, RIB  
pour permettre l'ouverture de l'agrément et la signature du  
contrat de travail

## PROCESSUS D'INTEGRATION AUX JARDINS

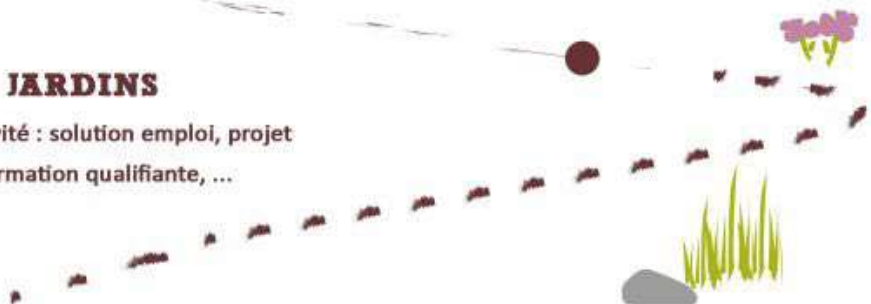


## POINT TRIPARTITE DE SUIVI ET BILAN DE PARCOURS

avec le salarié, le référent, l'encadrant  
technique et la chargée d'insertion

## L'APRES DES JARDINS

Accéder à une autre forme d'activité : solution emploi, projet  
professionnel/personnel, formation qualifiante, ...





**En 2023, 64 personnes ont été en poste en CDD Insertion dont 36 bénéficiaires du RSA.**

**Soit sur la structure 20,57 ETP à fin décembre 2023 (19,79 ETP en 2022).**

14,10 ETP Maraîchage 6,46 ETP Espaces Verts/ Pépinière

**Une parité dans le public accueilli est toujours difficile, avec toujours 20% de femmes en 2023, comme en 2022, et aucune femme sur l'équipe Espaces Verts. Alors que les femmes ont tout à fait leur place et peuvent occuper l'ensemble des postes proposés par la structure.**

Age	
Moins de 26 ans	9%
26 ans - 49 ans	67%
50 ans - 59 ans	16%
60 ans et plus	8%

TYPOLOGIE DU PUBLIC ACCUEILLI	
Allocataires du RSA	56%
Bénéficiaires AAH	3%
Travailleurs reconnus handicapés (obligation d'emploi)	6%
Origine Quartiers Politique de la Ville	25%

### Niveau de formation des salariés en 2023

Niv 1 et 2, inférieur au CAP/BEP : sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou sortie de CAP/BEP avant l'année terminale et non scolarisé (étrangers)	41%
Niv 3, CAP/BEP : sorties après l'année terminale de CAP/BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique, avant l'année de Terminale	29%
Niv 4, Baccalauréat : sorties des classes de Terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans obtention du baccalauréat - brevet de technicien - brevet professionnel) ou sorties des études supérieures sans diplôme	8%
Niv 5 et +, supérieur au Baccalauréat : diplômes à Bac+2 et équivalent (DUT, BTS, DEUG...), et diplômes de niveau supérieur (licence, maîtrise, master, diplôme de grande école, doctorat,,)	16%
Qualification ou diplôme non reconnu en France	6%

**70% de niveau infra Bac et 16% post-bac.** Des extrêmes qui correspondent à la typologie habituelle de nos salariés, c'est à dire des personnes non qualifiées attirées par un travail *a priori* "accessible", et des personnes qui recherchent à s'investir dans une activité professionnelle en phase avec des valeurs humaines et environnementales ou/et avec des problématiques qui ne leur permettent pas d'avoir accès au milieu ordinaire du travail.

**Sur l'année 2023, on décompte 24 personnes relevant de la formation au Français Langue Etrangère (soit 37,5% contre 34% en 2022) : pour tous des formations ont été mises en place durant leurs parcours soit en interne, soit en externe.**



**Pour certains de ces salariés, les problématiques santé, non diagnostiquées, ou non évoquées par les prescripteurs, seraient à traiter en amont du contrat de travail et ces salariés ne peuvent de ce fait pas tenir sur l'emploi.** La mise en place de la plateforme de l'Inclusion regroupant toutes les prescriptions ne facilite pas les pré-diagnostic et nous recevons des candidats avec des troubles incompatibles avec nos emplois. Nous avons ainsi eu 7 arrêts en période d'essai cette année (6 en 2022) .

Les problèmes d'accès aux droits que nous relevons depuis 2021, se poursuivent et s'accroissent : nous constatons toujours cette difficulté de lien partenarial pour que nos salariés puissent être accompagnés sur le volet social et administratif. Des difficultés pour être en lien avec un référent social, des délais très long pour avoir un rendez-vous et une prise en charge, quand un référent existe, et cette année nous observons également des prises en charges dégradées (erreur dans les dossiers – oubli de pièces, survol des dossiers...) qui nous ont amené à interpeler le Préfet et les services de la DEETS sur plusieurs situations individuelles en 2023.

Nous poursuivons en interne la tenue d'une plage dédiée aux difficultés d'accès aux droits assurées par une bénévole qui apporte un soutien aux salariés. Nous nous retrouvons cependant à pallier avec d'autres associations aux manquements du service public (MSA, Pôle Emploi, CMP...), pour essayer de venir en soutien à des situations complexes de personnes, ce qui nous prend beaucoup de temps, d'énergie, et génère des tensions pour nos salariés en insertion et pour l'équipe de permanents qui fait face aux situations de détresses au quotidien avec un manque de relais partenarial.

Des problématiques d'accès au logement cette année, qui ont perduré : trois de nos salariés à la rue dont une femme enceinte, la femme d'un de nos salariés a « accouché » dans la rue (en hôpital puis remise à la rue), un de nos salariés, expulsé de son logement en situation de handicap pendant un arrêt maladie en sortie d'hospitalisation, sans que des solutions d'urgences puissent se mettre en place malgré nos interpellations.

Ce qui continue de nous interroger sur l'évolution du système social (fracture numérique, manque de personnel, « service minimum » de gros acteurs associatifs relais de l'État) pour accompagner les personnes les plus vulnérables. Et toujours la problématique de l'accès aux soins : de grosses difficultés pour avoir un médecin généraliste, un ophtalmologiste, un dentiste et l'accès aux soins psychiques.



*Marie, l'une des chargées d'accompagnement aux Jardins, devant son bureau*

## UN EFFORT DE FORMATION IMPORTANT

Dans le cadre du parcours d'insertion, les Nouveaux Jardins de la Solidarité accordent une place importante à la formation et à la mise en place d'immersions en milieu professionnel « ordinaire » pour les salariés souvent peu formés et /ou en réorientation professionnelle. Ces temps de formations et d'immersions, permettent aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi d'acquérir plus de confiance en eux. Elles permettent aussi au-delà de l'acquisition des compétences, d'expérimenter et valider le projet professionnel et la situation de formation par leur caractère souple et relativement court.

***L'ensemble de ces formations sont prises sur le temps de travail, elles ont représenté :***

<b><i>En 2020</i></b>	<b><i>En 2021</i></b>	<b><i>En 2022</i></b>	<b><i>En 2023</i></b>
<b><i>2329h ( 1,27 ETP)</i></b>	<b><i>2982,5h (1,64 ETP)</i></b>	<b><i>1888 h (1ETP)</i></b>	<b><i>2321 h (1,27 ETP)</i></b>

### **Des formations, informations, lieux d'échanges avec nos salariés :**

Les formations pour les salariés en parcours se sont poursuivies tout au long de l'année soit à titre individuel pour développer des compétences en lien avec le projet professionnel, soit en collectif pour travailler sur la confiance en soi, l'entraînement aux entretiens professionnels, le français pour les personnes d'origines étrangères notamment.

Les visites d'entreprises, le travail sur les freins et moteurs personnels, l'accompagnement dans l'exploration du projet professionnel, les participations aux informations collectives, les périodes d'immersion en milieu professionnel permettent de faire évoluer le parcours aux Jardins pour la préparation de l'après-jardins.

L'instance des délégués du personnel s'est tenue tout au long de l'année, avec des salariés en insertion et des permanents, ce qui a permis des temps d'échanges. Parmi les thèmes abordés, une demande avait été faite pour une sensibilisation sur les addictions qui a pu avoir lieu en fin d'année avec l'association Addiction France pour tous nos salariés, permanents et insertion. Des bilans de santé ont été proposés aux salariés en mars 2023, aux Jardins assurés par la MSA et l'équipe d'ISBA. Des ateliers ont eu lieu par la suite avec les assistantes sociales de la MSA pour aborder des sujets souhaités autour de la santé et du bien être, une dizaine de salariés en insertion y ont participé.

En lien avec l'évolution des profils que nous recevons en parcours d'insertion, l'ensemble des salariés permanents ont été formés aux Premiers Secours en Santé Mentale en fin d'année, cette formation amène de la clarté et des compétences pour la prise en charge de salariés en crise que nous avons régulièrement à gérer. L'analyse de la pratique s'est poursuivie toute l'année une fois par mois pour les encadrants, chargés d'insertion, et la directrice, apportant un soutien précieux pour l'équipe.

Les difficultés rencontrées liées au respect des consignes et à la motivation individuelle et collective nous ont amené à organiser une réunion/théâtre forum avec nos salariés en parcours pour aborder les bases des règles du droit du travail (absences, congés...) et les situations mettant à mal l'organisation de travail. L'objectif étant de faire prendre conscience des conséquences et que chacun mesure le pourquoi des exigences d'un employeur. Nous avons travaillé ensemble à l'élaboration de propositions de solutions.

***Nous avons poursuivi en 2023 le programme STEP'S de Grenoble et le dispositif STEP'S A'Venir sur le Pays Voironnais avec divers partenaires (Maison de l'Emploi, Adéquation, Codase, Ecole de la Seconde chance, Relais Ozanam...)***

Le dispositif **STEP's (Solution Tremplin vers une Expérience Professionnelle, Positive, Progressive)** vise à offrir à des personnes en situation de grande précarité un dispositif adapté, souple et accessible destiné à favoriser un accès à l'emploi de courte durée, mais pouvant surtout constituer une porte d'entrée pour une insertion sociale et professionnelle plus durable. Cette "mise en mouvement" peut être un préalable à une entrée dans l'Insertion par l'Activité Economique mais aussi à une réinscription sociale et à une prise en compte des préalables nécessaires (soins, maîtrise de la langue, posture, image de soi ...) à l'accès à l'emploi.

Concrètement le dispositif offre la possibilité de travailler 40H/an et par personne au sein d'un chantier d'insertion en étant rémunéré rapidement, en liquide. Cette mise à l'emploi fait l'objet de bilans et d'une orientation vers des interlocuteurs adaptés ou d'une recherche de ces derniers en fonction de la situation des personnes.

**Le dispositif STEP'S A'venir** vise lui des jeunes de 16 à 29 ans. L'objectif est d'attirer ces publics jeunes en proposant un emploi très court, rémunéré à la journée, dans un chantier d'insertion, ou sur une commune. Orientés par les acteurs du « aller vers », de la Prévention Spécialisée, des Services de l'Action Sociale ou de l'insertion professionnelle, les publics repérés pourront trouver une solution rapide, qui correspondra au besoin d'immédiateté de leur situation et une alternative à l'aide financière parfois compliquée à formaliser pour ces publics en retrait.

***Nous avons ainsi accueilli en 2023, 9 personnes sur des contrats de 40h en moyenne. Ces contrats ont abouti à l'embauche de 6 personnes en CDD d'insertion aux Jardins.***



***Pause aux Jardins, Yannick encadrant technique maraîcher, entouré de Lazarus et Abdulrazzak, deux salariés maraîchers.***

## QUE DEVIENNENT LES SALARIES APRES LES JARDINS ?

56,5 % ont retrouvé un emploi ou sont partis en formation qualifiante

Type de sortie	Maraîchers		Espaces Verts		Total général		
	Total	Dont RSA	Total	Dont RSA	Total	%	
Emploi marchand stable	5	3	4	2	9	39,1%	<b>Sorties dites « dynamiques » 56,5%</b>
Emplois marchands Précaires	2	0	0	0	2	8,7%	
Formation, contrats en alternance	2	2	0	0	2	8,7%	
Chômage	5	3	5	3	10	43,6%	
<b>Total général</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>23</b>	<b>100%</b>	
Abandon, rupture en période d'essai, licenciements, maladie longue durée (non comptabilisées)	9	4	6	3	15		

### Pour les personnes sorties sans solution immédiate ?

Si les données quantitatives statistiques ne révèlent pas de sorties immédiates emploi ou formation, les passages aux jardins (durée des parcours moyens de 16 mois) permettent toujours de faire progresser les situations.

Globalement, pour les personnes concernées, cela favorise l'épanouissement et le développement personnel, mais aussi l'autonomie sociale, financière et le logement. Toutefois, il est parfois nécessaire de quitter les Jardins pour travailler d'autres problématiques ou pour se mobiliser sur des recherches d'emploi adaptées.

**De notre point de vue, toutes les personnes accueillies se trouvent fortifiées par leurs parcours aux Jardins, pour réenclencher d'autres démarches.**

### Vers quels secteurs d'activités ?

- Maraichage Biologique
- Couture
- Agents d'entretien
- Logistique
- Emploi aidé en association
- Ouvrier Travaux Public
- Restauration



# Equipe

## MARAÎCHAGE Bio

La production de légumes en maraîchage biologique et la vente en circuit court à un réseau d'adhérents « consom-acteurs »



Un site d'exploitation de 8ha (4ha5 exploité)

13 serres de production, soit 5382m<sup>2</sup> de surface couverte.

Nous produisons une quarantaine de variétés de légumes et de fruits biologiques sur toute l'année. Nos produits sont distribués à 313 familles adhérentes (au 31/12/23), sous forme de paniers hebdomadaires.

Toute la production est labellisée BIO par la société de certification ECOCERT depuis 1998.

41 salariés en contrat en 2023(14,10 ETP)

Dont 24 bénéficiaires RSA encadrés par trois techniciens-maraîchers

Chiffre d'affaire 2023 : 281 688 €

Même si l'activité de Maraîchage est légèrement déficitaire, elle réalise cependant un chiffre d'affaires record en 2023 et un rendement de production très bon lorsqu'on le compare à d'autres Jardins de Cocagne de France, ce malgré une année climatique difficile.

La campagne maraîchère a été compliquée avec un printemps très chaud en février/mars entraînant un démarrage des cultures très précoce suivi ensuite d'une période froide et pluvieuse jusqu'à début juin, ce qui a entraîné de grosses difficultés pour la préparation des sols, la plantation, les semis et a induit un retard des cultures, beaucoup de limaces, des maladies, des problèmes de levés sur les plants suite aux fortes oscillations de températures et au manque de lumière. A la suite de cet épisode pluvieux et froid, le passage direct sur l'été chaud et sec nous a obligé à faire des choix, abandonner des cultures et des engrais verts, car nous devons aller vite pour mettre en culture et entretenir tout ce que nous n'avions pas pu faire entre avril et juin dû au climat humide.

Nous avons pu approvisionner deux nouveaux points de dépôts pour nos paniers en 2023, le Crédit Agricole sur Grenoble et une AMAP à St Joseph de Rivière.

Nous continuons de fournir en légumes la Charrette Bio, groupement de producteurs bio et avons poursuivi notre collaboration avec plusieurs restaurateurs de l'agglomération grenobloise (Au Bon Sens Des Mets, le Kfé des Jeux).

Les échauffements pour tous les salariés se sont poursuivis en hiver et automne, chaque matin animé par un encadrant technique du maraîchage.



*Distribution des tâches le matin à l'équipe des salariés maraîchers par la cheffe de culture, Jackie.*

### **En réseau...**

La cheffe de culture a également animé et organisé en lien avec le chef de culture des Jardins de Lucie (Jardin de Cocagne à côté de Lyon) des rencontres entre encadrants maraîchers du Réseau Cocagne, et effectué plusieurs missions de conseil auprès d'autres jardins de Cocagne de la Région. Nous avons également accueilli des rencontres entre maraîchers bio organisées par l'Adabio



	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Nbre de paniers hebdo (équivalent petit paniers)</b>	<b>328</b> <i>Moyenne sur l'année</i>	<b>308</b> <i>Moyenne sur l'année (393 en décembre)</i>	<b>335</b> <i>Moyenne sur l'année (370 en décembre)</i>	<b>349</b> <i>Moyenne sur l'année (344 en décembre)</i>	<b>365</b> <i>Moyenne sur l'année (359 en décembre)</i>
<b>Chiffre d'affaire Légumes abonnement</b>	155 827€	148 830€	178 345€	176 414€	177 644€
<b>Hors Abonnement Dont petit marché</b>	25 685€	31 359€	49 436€	52 816€	56 734€
<b>Fruits, œufs, pain transports...</b>	43 213€	33 171€	32 807€	28 892€	31 030€
<b>Achat de légumes complémentaires</b>	19 254€ <i>(10% du CA légumes)</i>	7 513€ <i>(4% du CA légumes)</i>	11 658€ <i>(5% du CA légumes)</i>	8 759€ <i>(4% du CA légumes)</i>	14 297€ <i>(6% du CA légumes)</i>

**Des investissements qui se poursuivent en 2023 :** Pour cette activité, nous avons pu investir dans **un nouveau tracteur, une dérouleuse de film plastique** notamment grâce au soutien de plusieurs partenaires: Caisse d'Epargne, Mutualia, Samse, Armen Foundation, le Département de l'Isère. La poursuite de ces investissements permet d'améliorer les conditions de sécurité et de travail et ainsi de faciliter le travail de toute l'équipe des salariés maraichers en ayant du matériel opérationnel, en bon état de fonctionnement et qui allège le travail manuel sur certaines tâches.



*Cécile, encadrante technique du maraichage sur le nouveau tracteur....*



Un travail important autour de l'accessibilité alimentaire a eu lieu cette année 2023 avec des rencontres et de nouveaux partenariats avec les acteurs de l'Aide Alimentaire en Isère : Banque Alimentaire (vente d'une tonne de légumes en 2023), Secours Populaire (rencontre avec les bénéficiaires de l'aide alimentaire à Moirans, vente et don de vrac solidaire, paniers solidaires toute l'année), Diaconat protestant (mise en place de paniers solidaires pour des étudiants en difficultés, glanage), Épicerie Solidaire Amandine à Voiron (mise en place de distribution de paniers solidaires).

**Au total c'est 1162 paniers solidaires qui ont été distribués à des familles en 2023 par les Nouveaux Jardins de la Solidarité**, avec le soutien de la CAF, de la MSA, et de la DGSP.

Des ateliers cuisine mensuels avec une diététicienne/naturopathe et/ou une professionnelle de la restauration pour nos salariés en parcours (sur temps de travail) et nos bénévoles, et des repas collectifs mensuels. Tout au long de l'année lors de ces repas et ateliers, nous avons accueilli un groupe de personnes avec handicap (Autisme) et leurs éducateurs.



[CÔTÉ MARAÎCHAGE] Mercredi 19 mai nous avons accueilli Alice de [Les Mijotées](#) et Nathan, 3 adhérents et 1 bénévole du Diaconat Protestant de Grenoble. Elles et ils ont pu glaner une partie de notre champ de poireaux et des radis. Témoignage 📖

« C'est l'essence même des Mijotées de valoriser des produits non récoltés. Nous sommes donc ravies de faire des tartes aux poireaux et des pickles de radis à partir de ces légumes sauvés. [...] C'était un super moment ! L'organisation est facile, rapide et sympathique, comme toujours. Je n'ai pas pu rester jusqu'au bout car le mois de mai est très chargé pour les Mijotées, c'est juste ce qu'il m'a manqué ». Alice

« Le glanage s'est très bien passé. [...] Nous avons passé environ deux heures à récolter des poireaux et quelques radis. Le retour des adhérents est très positif, ils ont apprécié le fait de pouvoir passer un après-midi hors de la ville. Deux d'entre eux ont de la famille qui travaille dans l'agriculture au pays, ils ont pu évoquer leurs souvenirs dans les champs et nous raconter comment leurs parents travaillaient la terre. Au total, nous avons récolté 8 cagettes de poireaux ».

Nathan :



**CÔTÉ**

**MARAÎCHAGE**

[Côte espaces verts] Nous sommes de retour sur les réseaux sociaux et le mois d'août démarre fort avec un "petit" chantier réussi ! Le 2 août, les habitant.e.s de [Ville de Tullins](#) ont redécouvert la rivière qui coule sous les ponts de la ville. Bravo à l'équipe 🌱



Avant, après, c'est bien le même endroit.  
Rivière dégagée à Tullins, la renouée du Japon  
n'a qu'à bien se tenir. Un chantier qui aura  
duré 1 jour au lieu de 3, bravo l'équipe !

## DES CHANTIERS D'ENTRETIEN D'ESPACES NATURELS ET D'ESPACES VERTS ET UNE PEPINIERE D'ESSENCES LOCALES

L'équipe de la pépinière réalise **des chantiers d'entretien d'espaces naturels et d'espaces verts** pour des collectivités (plantation, taille, tonte, débroussaillage, petit élagage, création de massifs...). Les donneurs d'ordre sont publics dans la majorité des cas.

**Nous disposons d'une pépinière d'arbres et d'arbustes d'essences locales d'environ 1 ha**, et 2 serres de production horticole. Les ventes sont réalisées auprès de collectivités et d'adhérents. La conduite de la pépinière respecte le cahier des charges de l'agriculture biologique même si elle n'a pas de certification officielle sur cette activité.

**23 salariés en contrat en 2023 (6,46 ETP)**

**Dont 12 bénéficiaires RSA** encadrés par deux techniciens pépiniéristes/espaces vert.

**Chiffre d'affaire 2023 : 196 707€**

**En 2023, l'équipe d'Espaces Verts a poursuivi les chantiers d'entretiens de rivières et de sentiers de randonnées.**

**Ces marchés publics représentent en 2023, 107 785 € soit 55% du chiffre d'affaire (51% en 2022)** des chantiers d'entretien d'espaces naturels et espaces verts. Pour la quasi-totalité de ces marchés les Nouveaux Jardins de la Solidarité répondent en groupement avec d'autres structures d'insertion.

Nous poursuivons **les chantiers d'entretien de berges de rivières**, chantiers très intéressants pour les salariés au niveau technique et au niveau environnemental, même si ces chantiers sont très physiques. Nous avons également eu, comme l'an dernier, de grosses commandes d'échappatoires à petites faunes qui viennent ensuite équiper des bassins de retenues, qui ont été livrés un peu partout en France à de grosses entreprises (Veolia, EDF...) et nous avons poursuivi les entretiens de sentiers de randonnées avec la communauté de communes St Marcellin Vinay Vercors.



*Les salariés de l'équipe Espaces Verts en rivière.*

## LA PEPINIERE / HORTICULTURE aux Jardins

La pépinière produit **plus d'une centaine de variétés locales** de plants d'arbres et d'arbustes cultivés sur les principes de l'agriculture biologique et l'activité d'horticulture au printemps reste importante en début d'année avec deux ventes de plants sur le site des Jardins lors des Portes Ouvertes et la participation aux Foires de Réaumont du printemps et de l'automne, à la Foire de Coublevie et la vente via les sous des écoles de Voreppe et La Buisse.

Nous avons également noué des partenariats avec quatre sous des écoles : La Buisse, Voreppe, Moirans, et Paladru. Nous leur vendons au printemps des plants qu'ils revendent ensuite au profit des sous des écoles.



*Le stand des Nouveaux Jardins de la Solidarité à la Foire de Coublevie*

# Un tiers Lieu

## Créateur de liens et de cohésion

***Cette année 2023, les échanges et coopérations se sont poursuivis et de nouvelles relations/partenariats ont vu le jour :***

***Lien avec les acteurs du Handicap*** : Cette année, un lien important a pu être noué avec les acteurs du handicap (Maison de l'Autonomie, ESATs, REPHSY, professionnels et intermédiaires de santé) permettant de belles avancées et sorties pour certains de nos salariés. En effet, nous accueillons de plus en plus de public relevant du milieu protégé, pour certains non diagnostiqués à l'entrée en contrat d'insertion aux Jardins, ce qui oblige la chargée d'Insertion à monter les dossiers RQTH/ AAH, et imaginer des parcours professionnels pour ces salariés à la fin de leurs contrats aux Jardins en dehors du milieu dit « ordinaire ».

***Lien avec les prescripteurs*** (conseillers emplois, assistantes sociales ou autres professionnels suivants des personnes en difficultés et pouvant les orienter sur les postes en insertion que nous proposons aux Jardins) : les chargées d'insertion ont participé en janvier 2023 à une réunion à Passiflore, chantier d'insertion de Tullins, avec les assistantes sociales du Département de l'Isère afin de les sensibiliser à la prescription et créer du lien avec elles. L'une des chargées d'insertion des Jardins a co-animé chaque trimestre des « itinéraires RSA » sur Voiron et St Marcellin avec le Département pour mieux expliquer notre travail aux agents du département susceptible d'orienter des personnes aux Jardins.

***Lien avec les entreprises du territoire*** : Les Nouveaux Jardins de la Solidarité sont membre du groupe de travail RH et RSE au sein de l'association Centr'Alp. La chargée d'insertion Relation Entreprises a participé à de nombreux échanges tout au long de l'année 2023 pour travailler avec les entreprises sur l'inclusion et comprendre les besoins du marché de l'emploi. (Réunions, conférences, ateliers, etc). Nos salariés ont ainsi pu participer à une visite des entreprises de Centr'Alp en 2023. Un club RH et un club dirigeants ont également eu lieu aux Jardins en 2023 pour permettre à ces professionnels d'entreprises de découvrir notre structure et poser un regard différent sur l'insertion. Nous continuons d'accueillir des groupes de salariés des entreprises de Centr'Alp chaque semaine sur des activités de tir à l'Arc et avons accueilli les Jeux de Centr'Alp sur notre Jardin d'Arc. Une équipe de 10 salariés de l'entreprise Edenred était aux Jardins pour une journée team building et participer à des travaux collectifs au mois de mai 2023.

### **Des entreprises locales s'engagent à nos côtés :**

L'entreprise **Blues Brodeurs**, avec qui nous travaillons pour la fabrication des sacs pour nos légumes, nous a offert un lot important de vêtements de travail en octobre 2023.



*Gaëlle, responsable commerciale des Blues Brodeurs, Marie chargée d'insertion et un salarié de l'entreprise lors de la remise des vêtements aux Jardins en octobre 2023.*

L'entreprise **ALTAE**, poursuit son soutien à notre association via un mécénat de compétence, et nous a offert la maintenance informatique pour toute l'année.

Nous avons bénéficié également du soutien de l'entreprise **ATOS**, et de la **BNP Paribas** avec la mise à disposition de deux salariés de ces entreprises pour notre association en 2023.

**Caterpillar** de Moirans a financé via la fondation Life Terra la plantation de 500 plants d'arbres aux Jardins en début d'année 2023

**Liens avec les agriculteurs bio du territoire** : plusieurs repas entre maraîchers bio du territoire ont eu lieu sur le site des Nouveaux Jardins de la Solidarité en 2023. Nous avons accueilli une démonstration de matériel pour le maraîchage bio en début d'année. Les Jardins sont toujours membre du conseil d'administration de la Charrette Bio, qui offre des débouchés pour les légumes mais aussi des collaborations/échanges, et des périodes d'immersions en milieu professionnel, voire d'emploi pour nos salariés. Nous participons à différentes rencontres techniques : la plateforme « engrais verts » organisé par la Chambre d'agriculture et l'Adabio, le bilan annuel avec le Groupement des Maraîchers Isère et Drôme, le bilan de campagne de l'Adabio en janvier 2023, et nous avons participé à une enquête « laitue choux de Bruxelles » pour la chambre d'agriculture.



**Lien entre structures d'insertion** : accueil de stagiaires encadrants techniques, de deux formations d'encadrants techniques du Réseau Cocagne, rencontres d'échanges de pratiques entre chargées d'insertion et encadrants techniques. Notre Cheffe de culture, référente régionale pour le Réseau Cocagne, a dans ce cadre co-animé des rencontres entre Jardins sur la Région AURA.

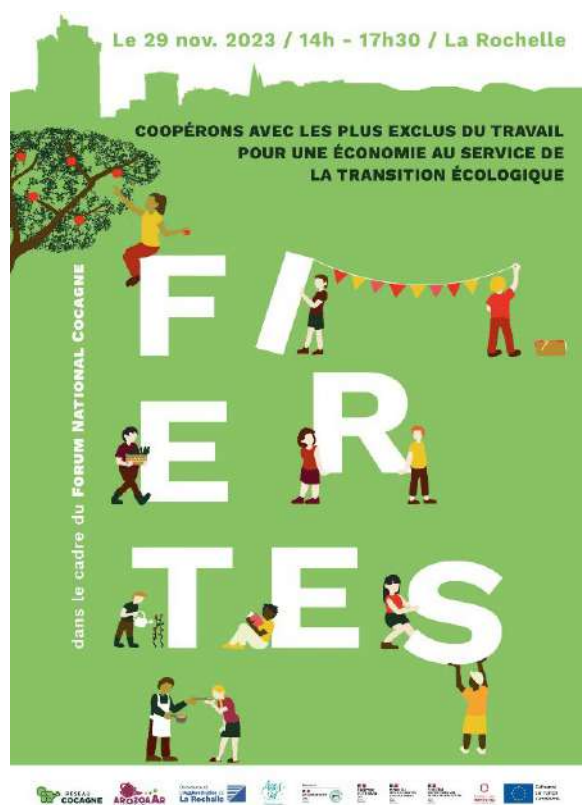
**Ouverture sur l'Art pour nos salariés** : Mise en place d'un partenariat avec Culture du Cœur cette année en vue de faire connaître les événements culturels à nos salariés et leur en faire bénéficier à tarif solidaire. Nous avons organisé un atelier d'art plastique avec une artiste aux Jardins auquel ont participé une dizaine de salariés sur le temps de travail. Des ateliers d'écritures ont eu lieu (même pour certains publics proches de l'illettrisme) avec le Festival Livre à Vous de Voiron qui se sont clôturés par une rencontre avec un auteur.

**Lien avec les autres Jardins de Cocagne** : la directrice est toujours membre du Conseil administration national du Réseau de Cocagne et relais Régional pour Auvergne Rhône Alpes, et a dans ce cadre participé à plusieurs rencontres et temps forts sur divers sujets.

Cette année, trois administratrices – teurs et quatre salariés permanents ont participé au Forum National du Réseau Cocagne « Fiertés » qui se tenait à La Rochelle : le Réseau Cocagne avait choisi d'affirmer clairement la fierté des Jardins de Cocagne, de leur travail et de leur utilité.

En effet, face aux évolutions des politiques publiques et aux risques qui pèsent sur le devenir des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), le projet national Cocagne entend rappeler la mission sociale des Jardins de Cocagne au service de la transition écologique et sociale. Ce forum national Cocagne 2023 a été l'occasion de revendiquer une autre vision du travail, plaisant, désirable, accomplissant, parce que générateur d'effets utiles très divers pour le monde à venir.

Ce temps fort a été un espace d'enrichissement mutuel et de régénération pour nos administrateurs et salariés qui y ont participé.



**Le Stand des Nvx Jardins de la Solidarité au Forum National Cocagne.** De gauche à droite : Cécile, encadrante tk du maraichage, Jeanne, Animatrice Réseau Adhérents, Michelle, administratrice, Céline, chargée d'Insertion professionnelle et relation Entreprises.

[Repas collectif] C'était ce lundi 9 octobre avec Emmanuelle aux commandes, cuisinière à Epicentre à Tullins et bénévole pour quelques repas collectifs, accompagnée de Alex et Steven en espaces verts et Abidullah et Lazarus en maraichage. Et toujours MC, ancienne mécénat de compétences fidèle au poste !

En plus de se régaler, nous avons eu le plaisir d'assister au concert très privé de la chorale de Centr'Alp entre chants israéliens, baroques et chanson française. De la musique comme baume au cœur, la chorale a à présent trouvé une salle durable pour ses répétitions. Merci et à bientôt peut-être !



**Nous avons également à cœur de poursuivre de nombreuses actions collectives et notre rôle de « Tiers Lieu » pour que vive le lien social, qu'il se renforce et que l'Humain reste notre boussole:**

**Présence de nombreux bénévoles** toujours aussi engagés sur le site tout au long de l'année. Collaboration avec l'association de citoyens de Moirans Forêt Spirée (prêt par les Jardins de bout de terrain pour l'expérimentation de la permaculture notamment),

Accueil de groupes : de jeunes de la Mission Locale pour des ateliers cuisine et visite de Jardins (sensibilisation à l'alimentation), de tout petits issus du Relais Petite Enfance de St Jean de Moirans en mai 2023, sur une journée en juillet 2023 de plus de 50 jeunes dans le cadre d'un camp CIVS, une organisation mondiale vouée à l'éducation et à la paix par la construction d'amitiés, de coopération et de compréhension interculturelles, des classes de primaire de l'École de Moirans sont venues travailler sur le cycle de l'Eau

Accueil de stagiaires tout au long de l'année et réalisation d'enquêtes métiers (une dizaine en 2023) ,

Accueil comme l'an dernier pour une journée du groupe de l'action Départementale « 5 jours pas comme les autres »,

Accueil de réunions délocalisées de nos partenaires : des facilitateurs des Marchés publics du Département, d'un comité technique de Pôle Emploi Voiron délocalisé, de l'AG de la Charrette Bio...

Accueil de Culture aux Jardins avec : La chorale de Centr'Alp qui est venu répéter 3 fois et faire un petit concert pour nos salariés au repas collectif d'octobre 2023, une auteure venue présenter son livrer dans le cadre d'une rencontre aux Jardins en novembre au sein du Festival Livres à Vous...

Des Portes Ouvertes, « Festival Culture et culture » au printemps en 2023 qui remportent de plus en plus de succès avec des concerts, une troupe de Théâtre locale, des ventes de repas végétariens préparés par des salariés en insertion notamment, des stands de nos partenaires ...

**Tous ces accueils sur notre site sont faits sans aucune contrepartie financière.**



Publication Facebook Nvx Jardins de la Solidarité

## PERSPECTIVES 2024

---

L'avenir des financements de la Région, et les perspectives de la loi travail au niveau national nous inquiète sur l'avenir de nos ACI pour 2024. Nous avons participé à la mobilisation des Réseaux des ACI en juin 2023 à Paris où nous avons invité le ministre du travail.

Les défis majeurs pour 2024 seront de réussir l'intégration d'une nouvelle directrice tout en gardant l'équilibre de l'équipe en place et réussir l'équilibre financier de la structure en 2024 malgré la refonte des aides de la Région qui fera perdre 25 000€ de subvention à notre structure d'ici 3 ans.

Pour pallier à cela, nous devons trouver de nouvelles sources de financements, car nous ne souhaitons pas augmenter notre chiffre d'affaire au risque de mettre une pression économique excessive sur nos salariés en parcours et nos encadrants techniques au détriment de notre mission d'accompagnement en tant que chantier d'insertion. Nous réfléchissons à diverses stratégies, et ferons peut-être appel en dernier recours à des fonds FSE, même si cette perspective lourde en terme administratif et de trésorerie, nous inquiète et demandera une réorganisation des équipes.

# RAPPORT FINANCIER de l'année 2023 pour l'AG du 4 juin 2024

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont caractérisés par les données suivantes :

Résultat net bénéficiaire de : **33 502**

	Résultat Net
Maraîchage	-233
Verdage	33 735
<b>Total jardin</b>	<b>33 502</b>

Belle évolution depuis 2013 des NJDS qui présentent des finances saines et des charges maîtrisées .

Les réserves de trésorerie sont satisfaisantes.

Le résultat net bénéficiaire global tient compte de la reprise de la moitié d'une provision créée dans le bilan de 2013 pour : **19.309 €**

	CHARGES				PRODUITS				
	2 020	2 021	2 022	2 023	2 020	2 021	2 022	2 023	
60, 61, 62 - Achats/stock/Ser. Ex.	201 517	247 915	244 914	328 321	70,71 - chiffres affaires/stock	361 473	441 116	440 635	482 139
63 Impôts, taxes	3 141	1 803	2 422	1 944					
64 - Personnel	641 626	739 207	786 087	868 479	74 - Subventions fonctionnement	515 584	545 849	565 809	641 895
65 - Gestion courante	318	430	1 226	423	75 - Gestion courante	11 683	8 661	14 527	14 396
66 - Charges financières	1 598	1 386	1 258	1 131	76 - Financiers.	588	520	1 808	4 899
67 - Charges exceptionnelles	4 135	4 619	711	250	77 - Exceptionnels	18 310	7 569	11 108	3 935
68 - Amortissements	57 505	81 281	89 483	86 979	75 - Quotes parts sub. d'invest.	49 995	71 397	80 801	82 062
68 - Report fonds dédiés	2 100	0	0	0	78 - Reprises/ Amort ou Prov/Dons	12 954	8 246	58	19 309
68 - Provision risques sociaux	1 592	0	0	16 173	79 - Trsfert chg Form.Aide PAC	40 794	19 801	33 747	89 127
69 - Impôts sur les bénéfices	0	38	135	560					
<b>TOTAL</b>	<b>913 531</b>	<b>1 076 679</b>	<b>1 126 236</b>	<b>1 304 260</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 011 380</b>	<b>1 103 159</b>	<b>1 148 493</b>	<b>1 337 762</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>97 848</b>	<b>26 480</b>	<b>22 257</b>	<b>33 502</b>					
	<b>1 011 380</b>	<b>1 103 159</b>	<b>1 148 493</b>	<b>1 337 762</b>					

## NJDS 2023

CHARGES (N° DE COMPTE)	TOTAL	MARAI-CHAGE	VERD	PRODUITS (N° DE COMPTE)			
				TOTAL	MARAI-CHAGE	VERD	
Achats et services extérieurs (60-62)	329 744	193 241	136 502	Chiffres d'affaires (70)	478 375	281 668	196 707
Variation de stocks (60)	-1 423	-1 423	0	Variation de stocks (71)	3 765	4 922	-1 157
Impôts et taxes (63)	1 944	958	986	Subvention d'exploitation (74)	641 895	441 933	199 962
Salaires Brut permanents + CDDI (64)	722 353	487 266	235 087	Abandon frais de bénévolat (75)	4 683	3 044	1 639
Charges salariales Permanents + CDDI (64)	105 755	68 032	37 724	Prod, gestion courante dont Adhésions (75)	9 713	9 618	95
Charges Mutuelle Permanents + CDDI (64)	5 861	3 699	2 162	Produits financiers (76)	4 899	3 184	1 715
Charges Prévoyance Permanents + CDDI (64)	4 181	2 770	1 411	Produits exceptionnels dont les Dons (77)	3 935	1 100	2 835
Autres Charges salariales (64)	21 861	9 633	12 227	Reprise Provision (78)	19 309	12 551	6 758
Provision pour Congés Payés + charges (64)	8 266	5 085	3 181	Autre aide dont PAC Ser Civiq forma (79)	37 164	24 236	12 928
Provi, Repos Compen. + RTT + charges (64)	203	-222	425	Remboursement sinistre (79)	51 962	2 396	49 567
Charges de gestion courante (65)	423	416	6				
Charges Financières (66)	1 131	735	396				
Dotations aux amortissements (68)	86 979	63 103	23 875	Quote-part subven, d'investissements (75)	82 061	59 448	22 613
Provision pour risques sociaux (68)	16 173	10 512	5 661				
Charges exceptionnelles (67)	250	163	88				
Impôt sur les bénéfices (69)	560	364	196				
<b>TOTAL</b>	<b>1 304 260</b>	<b>844 334</b>	<b>459 926</b>		<b>1 337 762</b>	<b>844 101</b>	<b>493 661</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2023</b>	<b>33 502</b>	<b>-233</b>	<b>33 735</b>				

1) Etat CDDI : (20,57 ETP)	444 849	Dons et produits excep.	100
Etat CDDI modulation	26 554	Produits/ exercice antéri	1 035
Département CDDI :	42 560	Produit de cession	2 800
Département permanents :	47 221		3 935
Région Permanents :	56 500		
Métro :	4 000	Aide service civique	797
Communes :	2 540	Pac	1 558
Réseau Cocagne	17 116	Remb. Formation	34 809
Maison de l'Emploi	555	Remb. Sinistre	51 962
	<b>641 895</b>		<b>89 127</b>

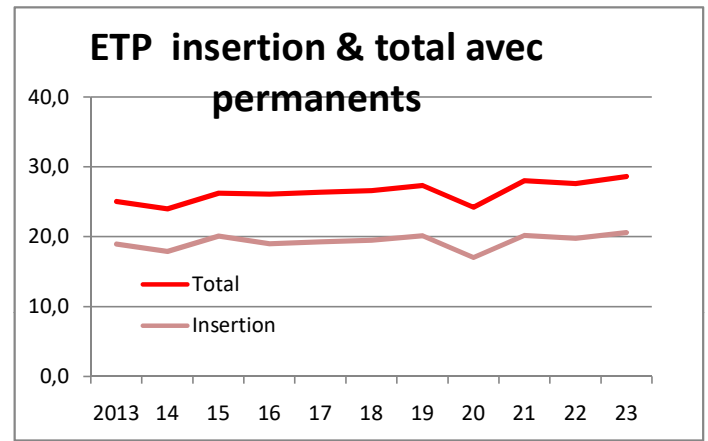
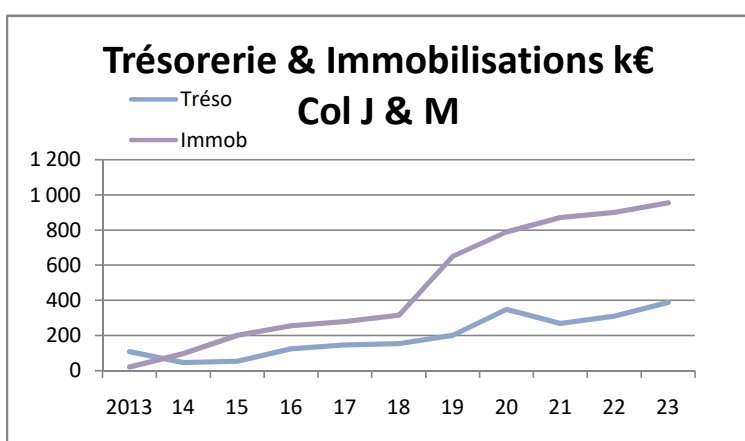
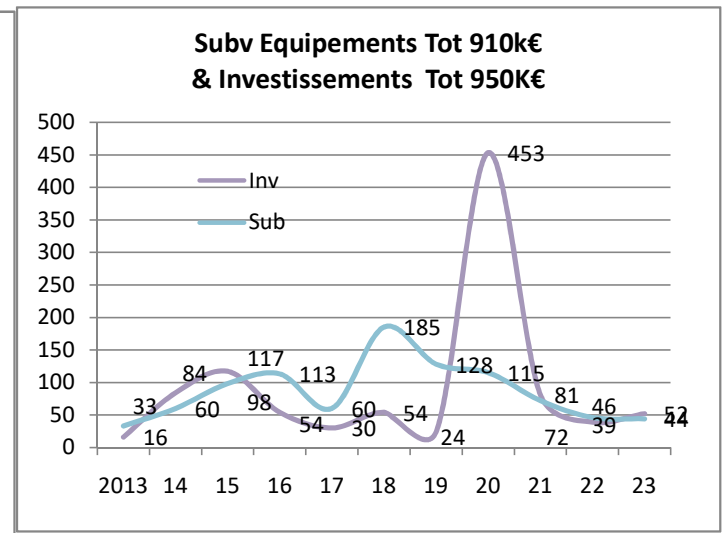
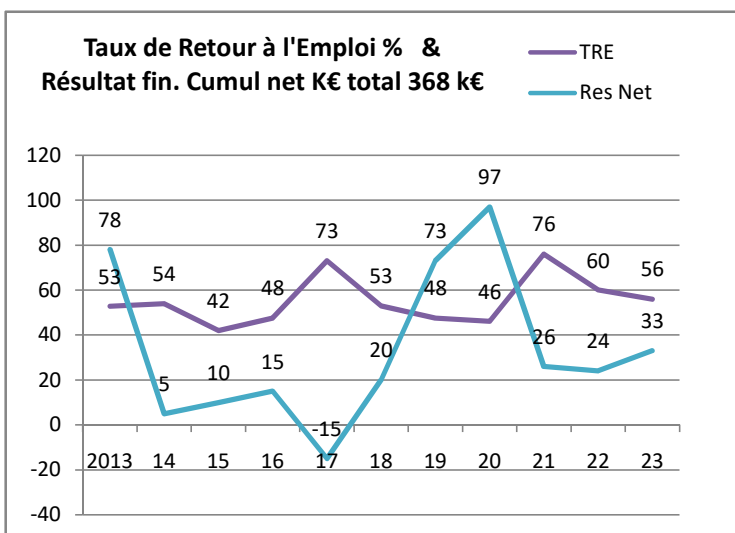
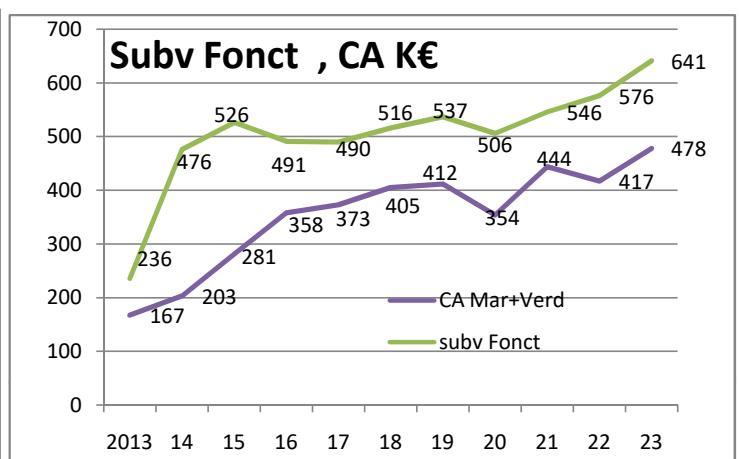
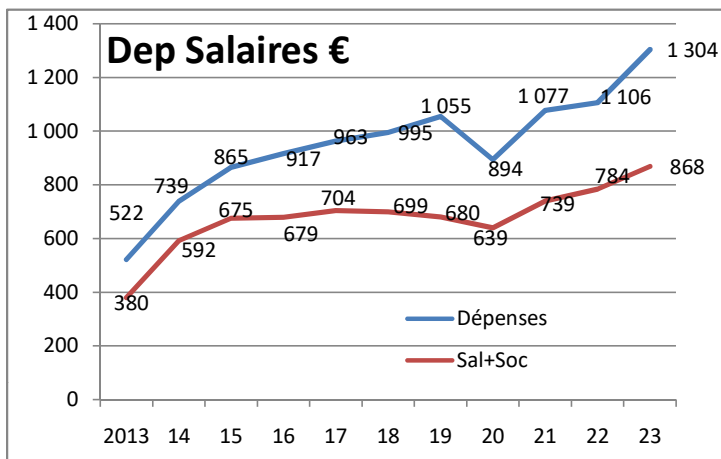
## Rapport Financier 2023 pour l'AG du 4 juin 2024

ACTIF					PASSIF				
	2 023	2 022	2 021	2 020		2 023	2 022	2 021	2 020
Actif immobilisé	583 730	588 903	629 188	579 204	Fonds propres	810 563	816 867	832 763	734 612
Actif circulant	548 209	509 114	482 975	524 702	Fonds propres résultat	33 502	22 257	26 480	97 848
					Fonds reportés et dédiés	0	0	0	2 100
					Provisions	35 483	38 619	38 677	44 824
					Dettes	252 391	220 274	214 243	224 522
	1 131 939	1 098 017	1 112 163	1 103 906		1 131 939	1 098 017	1 112 163	1 103 906
<p><b>Actif immobilisé</b> : Fonds commercial, les terrains, le bâtiment, les serres, l'irrigation, les frigos, la laveuse, les tracteurs, les véhicules, Les tronçonneuses, les débroussailleuses, les ordinateurs, le serveur etc. ...</p> <p><b>Actif circulant</b> : Le solde des comptes bancaires, le solde des comptes clients, le solde dû par nos partenaires, les stocks</p> <p>Fonds propres : Les réserves associatives, Apports sans droit de reprises, les subventions d'investissements, le report à nouveau</p> <p>Provisions : Provision pour investissement (date de 2013)</p> <p>Dettes : Emprunt , solde dû aux fournisseurs, solde dû charges sociales (MSA, Mutuelle, Prévoyance)</p>									
<b>Réserve Associative (Bilan Passif)</b>									
Apport sans droit de reprise			40 000						
Résultat 2013			72 465						
Résultat 2014			5 002						
Résultat 2015			9 942						
Résultat 2016			14 619						
Résultat 2017			-15 735			DETTES Emprunt 2019			
Résultat 2018			19 960			150 000			
Résultat 2019			73 835			-978	Remboursement 2019		
Prov retraite (de 2013 à 2019)			-4 613			-11 801	Remboursement 2020		
Résultat 2020			97 848			-11 926	Remboursement 2021		
Résultat 2021			26 480			-12 052	Remboursement 2022		
Résultat 2022			22 257			-12 179	Remboursement 2023		
Affectation Don GRDF camion			3 000	365 062	Compte N° 1024 0000				
<b>Résultat 2023</b>			<b>33 502</b>			101 064	Solde dû au 31/12/2023		
<b>TOTAL Cumul Résultats</b>			<b>398 564</b>	=>	Compte N° 1024 0000				
Je propose que le résultat 2023 soit affecté aux réserves associatives, compte : 1024 0000									

# Nouveaux Jardins de la Solidarité : des chiffres et des graphes !

09/05/2024

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
	Tot K€ Dépenses réelles	K€ Sal+ C Sociales	CA K€ Mar+verd	Subv Fonct	Résultat Net k€	Tx Retour Emploi %	ETP	Salariés Permanent s	Trésorerie 31,12 K€	Invest K€	Subv Equipt K€	Immob Restantes Val neuve K€	CA/Bu d	Sub Fonct / Dep
2013	522	380	167	236	78	53	18,9	6,1	108	16	33	20	32%	45%
14	739	592	203	476	5	54	17,9	6,1	47	84	60	97	27%	64%
15	865	675	281	526	10	42	20,1	6,1	54	117	98	201	32%	61%
16	917	679	358	491	15	48	19,0	7,1	125	54	113	255	39%	54%
17	963	704	373	490	-15	73	19,3	7,1	147	30	60	278	39%	51%
18	995	699	405	516	20	53	19,5	7,1	154	54	185	316	41%	52%
19	1 055	680	412	537	73	48	20,1	7,2	201	24	128	651	39%	51%
20	894	639	354	506	97	46	17,0	7,2	349	453	115	790	40%	57%
21	1 077	739	444	546	26	76	20,2	7,8	268	81	72	872	41%	51%
22	1 106	784	417	576	24	60	19,8	7,8	310	39	46	901	38%	52%
23	1 304	868	478	641	33	56	20,6	8	388	52	44	955	37%	49%







# TOTAL JARDIN

TOTAL JARDIN		
N°Compte	Libellé	PREVISIONNEL ANNUEL 2024
<b>ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS</b>		<b>54 100,00</b>
60101000	Achats semences et plants	22 500,00
60102000	Achats engrais,terreaux et der	8 500,00
60103000	Achats produits phyto et dériv	600,00
60104000	Achats légumes complémentaires (60712)	14 000,00
60201000	Fuel et lubrifiants stockables	2 800,00
60202000	Films, paillages stockables	3 000,00
60204000	Emballages	2 200,00
60205000	Fournitures diverses de produc	500,00
60261000	EMBALLAGES PERDUES	0,00
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>		<b>21 308</b>
60710000	Oeufs	7 704
60711000	Fruits	9 333
60711500	Pains Farine	3 571
60711700	Jus de fruits	450
60712000	Produits complémentaires PANIERS	0
60713000	Achat pour revente	250
60713500	Achat de marchandise Verdage	0
<b>VARIATION DE STOCKS</b>		<b>0</b>
<b>CHARGES FIXES</b>		<b>66 525</b>
60611000	Electricité	9 734
60612000	Eau	650
60613000	Gaz	60
60614000	Carburants	10 500
60630000	Fournitures Entretien, petit é	12 000
60631000	P.O. pour batiment	0
60635000	Equipement du personnel	5 000
60640000	Fournitures administratives	1 900
61102000	Soustraction Comptable	0
61103000	Sous Traitance Paies	11 700
61321000	Location de terrains	600
61351000	Location mat infor+copieur	5 680
61352000	Location logiciel	501
61353000	Location matériel et Véhicules	1 450
62600000	Affranchissements	600
62602000	Téléphone fax internet	3 550
62700000	Services bancaires et assimilé	2 600
<b>ENTRETIENS ET REPARATIONS</b>		<b>27 440,00 €</b>
61520000	Entretien réparationTerrain	1 700,00
61521000	Entretien réparation des locau	2 300,00
61551000	Entretien réparation matériel	6 500,00
61552000	Entretien réparation véhicules	7 500,00
61561000	Maintenance informatique	240,00
61611000	Assurances	9 200,00
61612000	IFC Indemnité fin de carrière	0,00
<b>FORMATIONS</b>		<b>28 400,00 €</b>
<b>SERVICES EXTERIEURS / HONORAIRES</b>		<b>24 885,00 €</b>
60401000	Prestations services extérieur /transformation	5 000,00
62100000	Personnel extérieur / ménage + mijoté	1 000,00

62220000	Commission sur vente Légumes	4 000,00
62260000	Honoraires Comptables	3 750,00
62260100	Honoraires CAC	3 500,00
62260110	Autres Honoraires	0,00
62261000	Certification, Contrôle	750,00
62270000	Frais d'actes et de contentieu	0,00
62280000	Autres services extérieur	0,00
62281000	Frais de gardiennage	3 235,00
62300000	Publicité, Communications	600,00
62400000	Transport divers	2 500,00
62410000	TRANSPORT SUR ACHATS	550,00
62780000	FRAIS GESTION EMPLOIS VERTS	
<b>MISSIONS / RECEPTIONS / DEPLACEMENTS</b>		<b>8 610,00 €</b>
<b>IMPOTS / TAXES DIVERSES</b>		<b>8 900,00 €</b>
62811000	Cotisations et dons	7 200,00
63380000	Impôts et taxes - et autres	
63512000	Taxe foncière	600,00
63701000	Autres droits (autres organism	1 100,00
63780000	Taxes diverses (OETH..)	0,00
<b>SALAIRES</b>		<b>762 474</b>
<b>Salaires brut Permanents</b>		<b>301 252,62</b>
64113000	Salaire brut CUI	432 541,20
64141000	Indem. Paniers	8 600,00
64143000	Rembt transports collectifs	5 080,00
<b>CHARGES SOCIALES</b>		<b>125 155</b>
64560000	PROV CHARGES S/ CONGES	0,00
64561000	Var PP / Repos, RTT et sal à payer	0,00
64562000	VAR CHARGES / SAL A PAYER	0,00
64751000	Médecine du travail, Pharmacie	500,00
<b>AUTRES CHARGES DIVERSES</b>		<b>0,00</b>
65400000	Pertes /créances irrécouvrable	0,00
65800000	Charges de gestion courante	0,00
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>1 170,00</b>
66110000	INTERETS EMPRUNTS	1 170,00
66116000	Charges d'intérêts	0,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>87 033,00</b>
68112000	Dot/amort. immob. corporelles	87 033,00
<b>TOTAL CLASSE 6</b>		<b>1 216 000 €</b>
		1 216 000 €
<b>Nvx JARDINS DE LA SOLIDARITE</b>		
<b>PRODUCTIONS VENDUES DE BIENS</b>		<b>256 200,00</b>
70101000	Prod legumes par abonnement	178 000,00
70102000	Prod légumes hors abonnement	40 000,00
70103000	Ventes petit marché	15 000,00
70104000	Prod végétaux	23 000,00
70105000	Autres productions	200,00
70910000	R.R.R. accordés par l'entrepri	0,00
<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>		<b>30 100,00</b>
70701500	MIEL	100,00
70702000	Produits compl. Oeufs	10 400,00
70702800	Autres Produits Jardins Lucie	0,00
70703000	Fruits	12 600,00
70704000	PAINS FARINE	4 000,00

70705000	Autres vtes hors production	3 000,00
<b>PRODUCTIONS VENDUES DE SERVICES</b>		<b>169 400,00</b>
70601000	TRAVAUX ET PRESTATIONS SERVICES ENVIRONNEMENT	155 000,00
70810001	MAD DE PERSONNEL	1 500,00
70850000	Transports sur Ventas	12 900,00
<b>PRODUCTION STOCKEE</b>		<b>0,00</b>
71350000	Variation stocks produits	0,00
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>608 758,20</b>
74121000	Sub Départ.Aide Accompagnement	0,00
74122000	ASP Cofinancement Depart. RSA	40 000,00
74123000	Sub état ASP sur salaires	463 543,20
74131000	Sub Conseil Régional RHA	46 895,00
74141000	Sub Conseil Gal Isère	47 260,00
74151000	Sub Metro/Plie/Action RSA	4 000,00
74154000	Subvention Maison de l'Emploi	0,00
74155000	Subv.autres collectivités loca	1 560,00
74171000	Sub Réseau Cocagne	5 500,00
<b>AUTRES PRODUITS / GESTIONS COURANTES</b>		<b>88 700,00</b>
75600000	Adhésions clients	8 200,00
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>1 830,00</b>
76800000	Produits Financiers	1 830,00
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>12 000,00</b>
77200000	Produits /exo antérieurs	0,00
<b>REPRISES S/DEPRECIATION PROV. ET AMORT. TRANSF. CHARGES</b>		<b>300,00</b>
79101550	Aide PAC Politique Agricole Co	300,00
79103000	Transfère de charges	0,00
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>		<b>31 000,00</b>
79130000	Remboursement formation	31 000,00
79701000	remboursement de sinistre	0,00
<b>TOTAL CLASSE 7</b>		<b>1 198 288 €</b>
	<i>Verif</i>	1 198 288
		<b>-17 711</b>
<b>En 2024 :</b>		
15 000 € salaire permanents (augmentation points)		Charge salariés permanents en + augmentation points et classification + ancienneté + tuilage
10 000 € de perte de subvention Région		